
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 29 JUIN 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	17
De votants	23

OBJET

N° 2023-6-8

Convention avec ORANGE
Dissimulation des réseaux
Les Maragolles et rue de Longwy

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 3 juillet 2023
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 21 juin 2023.

Le Maire,



L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : M.ALLIERI- Mme HENRY – M.LENOBLE-
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-
CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mme LIGI-M.CANON-
Mmes USELDINGER-THIERRY-BERTRAND-M.SIBELLA-
MM.PERREY-COMMITO-ZANCHIN

Excusés :

M.BASSO ayant donné pouvoir à Mme HENRY
Mme RIQUET ayant donné pouvoir à Mme FERNANDEZ-
AUBERTOT
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme PATELLI ayant donné pouvoir à M.CANON
M.SULLI
Mme GRANDMOUGIN ayant donné pouvoir à M.ALLIERI
Mme FONDEUR ayant donné pouvoir à M.COMMITO

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire explique aux élus présents qu'il convient de signer une nouvelle convention avec ORANGE, formalisant les modalités juridiques et financières de l'opération d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et télécommunications situés les Maragolles, du n°20 au n°28 et 97-95, rue de Longwy.

Les travaux relatifs à cette opération sont des travaux de génie civil (pose des installations de communications électroniques) et de câblage (dépose et pose des équipements de communications électroniques).

Le Maire donne lecture du projet de convention à intervenir, avec une participation d'Orange au financement des prestations « fourniture du matériel de génie civil » d'un montant de 1 728 € nets.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20230629-2023_6_8-DE

Considérant les explications fournies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention à intervenir avec ORANGE, relative à l'enfouissement des réseaux situés les Maragolles, du n°20 au n°28 et 97-95, rue de Longwy.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20230629-2023_6_8-DE